



# DOCUMENT DE CAPITALISATION DES EXPERIENCES LIEES AU SYSTEME « PAYSAN RELAIS »

## RAPPORT FINAL D'INTERVENTION

Andrianarizaka RAHARIJAONA  
Consultant Sénior **SMC**

*Avril 2024*

---

### CLAUSE DE NON-RESPONSABILITE

---

«Cette publication a été produite avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de Andrianarizaka RAHARIJAONA - Consultant Sénior **SMC** et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union Européenne»



## TABLE DES MATIERES

### **A. INTRODUCTION**

A1- Périmètre de l'intervention

A2- Justification et avantages de la démarche

A3- Approche méthodologique

### **B. DESCRIPTION DES EXPERIENCES « PAYSAN RELAIS »**

B1- Contexte des expériences

B2- Les composantes du système « Paysan Relais »

B3- Les Parties Prenantes

### **C. RESULTATS DES EXPERIENCES A CAPITALISER**

### **D. ANALYSE DES CRITERES DE RESULTATS**

D1- Participation

D2- Mise à l'échelle de l'expérience

D3- Efficience du mécanisme

D4- Efficacité socio-économique du modèle

D5- Impact environnemental

D6- Durabilité d système

### **E. LECONS A TIRER**

### **F. RECOMMANDATIONS POUR LE FUTUR**

### **G. CONCLUSION**

## **ANNEXES**

- Référentiels de formation en version Française
- Référentiels de formation en version Malagasy

## LISTE DES ACRONYMES

CIRAE	Circonscription de l'Agriculture et d'Elevage
CIRAGRI	Circonscription de l'Agriculture
CTD	Communauté Territoriale Décentralisée
DRAE	Direction Régionale de l'Agriculture et d'Elevage
DVPP	Direction de la Vulgarisation et de la Professionnalisation des Producteurs
METFP	Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle
MINAE	Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage
ONG	Organisations Non Gouvernementales
PR	Paysan Relais
PTBA	Plan de Travail et Budget Annuel
PTF	Partenaire Technique et Financier
RC	Référentiel de Certification
RF	Référentiel de Formation
RMC	Référentiel de Métiers et Compétences
SFAR	Service de Formation Agricole et Rurale
STD	Service Technique Déconcentré

## **A. INTRODUCTION**

### **A1- Périmètre de l'intervention**

L'adoption du système « Paysan Relais » a commencé à Madagascar vers le début des années 2000. L'ONG FERT et ses différents partenaires sont alors parmi le pionnier de l'approche dans la région Vakinankaratra. Elle a été justifiée par la pertinence du transfert d'informations et de savoirs de Paysan à Paysan.

Le Projet ProSol de la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH, ayant pour principal objectif la promotion à grande échelle des approches durables pour la protection des sols et de la réhabilitation des terres dégradées dans des régions sélectionnées à Madagascar ; a également adopté l'approche Paysan Relais dès le début de son intervention en fixant des objectifs ambitieux : entre 4 000 et 8 000 producteurs directement appuyés. Un bilan est réalisé à chaque fin de campagne agricole en termes de Producteurs adoptants de nouvelle technique, de surfaces aménagées correspondantes, d'augmentation de production.

Les objectifs fixés pour la présente intervention ont été de :

- Analyser l'information existante relatives aux initiatives sur la formation des paysans relais et les pratiques déjà adoptées ;
- Capitaliser les informations collectées et procéder à l'analyse des attentes des acteurs.trices concernés.es ;
- Mener des missions sur terrain pour l'Analyse de la Situation du Travail des PR ;
- Conduire un atelier pour l'élaboration d'un Référentiel de Métiers et Compétences (RMC) ;
- Accompagner la séance de travail pour la validation du RMC avec les professionnels ;
- Conduire l'atelier d'écriture du Référentiel de Certification (RC) et du Référentiel de Formation (RF) avec les formateurs professionnels en andragogie et les équipe d'écriture composant les collaborateurs. trices au sein du MINAE ;
- Accompagner la séance de travail pour la validation du référentiel national de formation des PR ;
- Présenter le curricula de formation suivant le référentiel validé auprès des institutions potentielles qui pourront conduire la formation des Paysans Relais (hommes et femmes).

Ainsi, la mission du Consultant consiste à accompagner le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage dans la démarche d'écriture des référentiels de formation adaptés, concertés et utilisés pour les Paysans Relais (présentés en Annexes).

Cependant, au cours de la réalisation de l'intervention, les Parties Prenantes se sont rendu compte de la nécessité de disposer d'un document de capitalisation des expériences des PR en sus des Référentiels de Formation y afférents. D'où, l'orientation prise pour la rédaction du présent rapport final.

En résumé, l'intervention a permis de délivrer, pour l'usage des parties Prenantes :

- Les référentiels de formation des PR, suivant les TdR initiaux de l'intervention,
- Le document de capitalisation des expériences du système « Paysan Relais », suivant les besoins constatés en cours de réalisation.

## **A2- Justification et avantages de la démarche**

La capitalisation des expériences se définit comme une démarche collective qui permet aux Parties Prenantes de renforcer leurs capacités et de partager leurs connaissances avec d'autres Acteurs.

Voici les principaux avantages de cette double approche de capitalisation des expériences et de rédaction de Référentiels de Formation :

- *Apprentissage individuel et collectif* : la capitalisation permet aux PR d'apprendre individuellement et de progresser collectivement avec les Producteurs encadrés. En partageant les expériences de terrain, les acteurs peuvent tirer des leçons et améliorer leurs actions.
- *Transformation des expériences en connaissances* : la capitalisation consiste à transformer les expériences déjà vécues par des PR, des Associations, de Centres de Formation adoptant du système en connaissances exploitables pour les autres Acteurs. Ces connaissances seront partagées dans le but de s'améliorer dans le futur.
- *Culture de partage et d'échange* : en encourageant la capitalisation, les organisations créent une culture où l'apprentissage et le partage d'expériences sont valorisés et deviennent mutuellement avantageux.
- *Facilitation du renforcement des compétences* : les personnes impliquées dans la capitalisation développent de nouvel environnement où les compétences sont augmentées à travers l'écoute, le partage et la prise de recul.
- *Implication inclusive* : la capitalisation doit impliquer tous les acteurs concernés par une action de développement, notamment les bénéficiaires finaux tout en évitant l'exclusion.

En somme, la capitalisation des expériences est un circuit au cœur de l'apprentissage, accessible à tous les Acteurs et bénéfique pour chacun : « du terrain au partage ».

### **A3- Approche méthodologique**

Le tableau ci-après résume la méthodologie adoptée pendant l'intervention :

<b>Phase / Etape</b>	<b>Activités</b>
Analyse de l'existant	Exploitation des documents, Programmation, Conception d'outils, compilation d'informations, ... par l'intermédiaire de travail de bureau, réunions, consultation, ...
Missions de terrain	Collecte de données au niveau des Producteurs et associations de Producteurs réalisée au sein de 4 régions par l'intermédiaire des entretiens, focus group, réunions, ...  Les Organismes de Développement au niveau régional ont été également consultés : DRAE, Autres Projets, Organismes d'Appui, Centres de Formation, ...  Rédaction du rapport de mission et des Fiches Expériences
Atelier de capitalisation	Mise en commun des informations et de savoirs autour des Paysans Relais par les Représentants des parties prenantes  Les résultats ont servi d'input à la fois pour les Référentiels de Formation et pour le document de Capitalisation  Rédaction du rapport d'atelier de capitalisation
Ateliers d'élaboration / d'écriture des Référentiels	Série de session d'écriture pour les Référentiels Métier-Compétence, de Certification et de Formation  Implication des PR, des Professionnels et des Formateurs  Production des versions complètes des Référentiels
Atelier de validation des Référentiels de Formation	Atelier élargi des Représentants des Parties prenantes qui a abouti par le PV de validation des Référentiels
Rédaction du document de capitalisation	Le présent rapport final d'intervention qui sera utilisé/exploité par les parties dans le but d'améliorer le système PR dans le futur

### **B. DESCRIPTION DES EXPERIENCES « PAYSAN RELAIS »**

#### **B1- Contexte des expériences**

**Titre de l'expérience :**

Recours aux services de proximité des PR pour démultiplier les nouvelles techniques Agricoles et/ou Agro-écologiques auprès des Producteurs et Associations de Producteurs locaux.

**Zones / lieux et Principaux Acteurs des expériences :**

Région	Boeny	Analamanga	Vakinankaratra	Atsimo Atsinanana
Principaux Acteurs	- GIZ ProSol - AFDI	- Réseau SOA - PROFILAIT	-VFTV -FIFATA	- - GIZ PrAda

**Problèmes initiaux :**

- Le nombre de techniciens ruraux sont très peu nombreux par rapport à l'étendue du territoire,
- Les couts d'intervention sont élevés pour assurer la formation - accompagnement de tous les Producteurs,
- L'obtention tardive des résultats attendus au niveau des Projets et ONG,
- La recherche de durabilité des actions après la fin des interventions des Projets,
- La substitution de Vulgarisateurs Agricoles après le désengagement de l'Etat des fonctions productives.

**Stratégie / Approche :**

- Identification et choix des PR
- Formation des PR
- Formation en cascade des Producteurs / Association de Producteurs
- Dotation de Matériels pour les PR
- Subvention d'intrants pour les Producteurs
- Accompagnement des Producteurs / Associations par les PR
- Suivi-Evaluation des résultats

**B2- Composantes du système « Paysan Relais »**

Afin de faciliter la compréhension de ce système assez complexe et multidimensionnel, nous l'avons décrit sur six (06) composantes.

Chaque composante renferme, à son tour, des éléments de même nature qui sont observables, appréciables et pouvant faire l'objet d'analyse et d'amélioration.

Nous pouvons citer :



- Le contexte et la problématique initiale,
- La description Métier-Compétence des Paysans Relais,
- Les changements significatifs observés,
- Le dynamique multi-acteur,
- L'analyse et les leçons à tirer
- La mise à l'échelle et l'amélioration du futur

Chaque composante se décline, ainsi, en termes d'éléments constitutifs de la manière suivante :

<b>1- Contexte et problématique initiale</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les Problèmes et contraintes initiaux qui ont amené à la mise en place du système</li> <li>- La description du périmètre d'intervention des Paysans Relais</li> <li>- La logique d'intervention assignée aux Paysans Relais</li> <li>- Les éléments externes en relation avec le système Paysan Relais</li> </ul>

<b>2- Description Métier-Compétence du Paysan Relais</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- La liste des activités des Paysans Relais</li> <li>- Les compétences exigibles dans l'exercice du métier de Paysan Relais</li> <li>- La formation et renforcement de capacités prévus pour les Paysans Relais</li> <li>- L'environnement de travail des Paysans Relais</li> </ul>

<b>3- Les changements significatifs observés</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- La description des axes de changements observables</li> <li>- L'appréciation et l'explication des changements obtenus</li> <li>- Les facteurs favorables et incitants liés aux changements</li> <li>- Les facteurs défavorables liés aux changements</li> </ul>

<b>4- Dynamique multi-acteurs</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les différents Acteurs en relation avec le Paysan Relais</li> <li>- Les rôles/responsabilités complémentaires des acteurs ayant les objectifs communs</li> <li>- La relation de travail créée hors du système</li> </ul>

<b>5- Analyse et leçons à tirer</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les enseignements tirés à partir des résultats obtenus et de leur analyse</li> <li>- Les conditions de mise à l'échelle de l'expérience</li> </ul>

<b>6- Mise à l'échelle et amélioration du futur</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les recommandations pour améliorer le système dans le futur</li> <li>- Les pistes d'application des recommandations</li> <li>- Le contour de la mise à l'échelle du système</li> </ul>

### **B3- Les Parties Prenantes**

Les Parties Prenantes du système « Paysan Relais » opèrent à différents niveaux et peuvent être catégorisés en Organismes Publics (qui relèvent de l'Etat), ou en Entités Privées.

<b>Niveau</b>	<b>Public</b>	<b>Privé</b>
Macro	<ul style="list-style-type: none"><li>-</li><li>- MINAE</li><li>- PTF</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Fédération</li><li>- Réseau</li></ul>
Méso	<ul style="list-style-type: none"><li>- DRAE</li><li>- Projets/Programmes</li><li>- Régions</li><li>- Organismes d'appui</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- ONG</li><li>- Centres de Formation</li><li>- Opérateurs de Marchés d'intrants, (Fournisseurs collecteurs...)</li></ul>
Micro	<ul style="list-style-type: none"><li>- CIRAGRI</li><li>- Commune</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Paysans Relais</li><li>- Producteurs</li><li>- Associations de producteurs</li><li>- Formateurs individuels</li><li>- Techniciens</li></ul>

### **C. RESULTATS DE L'EXPERIENCE A CAPITALISER**

L'adoption du système « PAYSAN RELAIS » a produit des résultats de diverses manières au niveau des entités concernées. Le tableau ci-après tente de résumer les 12 résultats significatifs et recensés à partir des expériences vécues au niveau des Parties Prenantes.

Le tableau montre, pour chacun des résultats :

- Les facteurs incitatifs qui ont favorisé son obtention,
- Les difficultés / contraintes qui ont limité son degré d'atteinte.

Dès lors, il appartiendra à chaque entité d'agir en augmentant ou en diminuant ces différents facteurs en fonction du niveau de résultat qu'elle voudra atteindre dans le futur.

Dans la partie suivante, du présent document, nous poursuivrons l'analyse plus en détail de ces résultats.

<b>#</b>	<b>Résultats de l'expérience</b>	<b>Facteurs favorables/Incitants</b>	<b>Facteurs défavorables/Difficultés rencontrés</b>
1	La modalité de sélection des Paysans Relais est satisfaisante au regard de la mission qui lui est investie	La tenue d'élection au niveau de l'association ou d'un fokontany pour choisir le Paysan Relais. Le Paysan Relais est membre du groupement, lui-même, et ayant déjà une relation positive avec les membres.	Le Paysan Relais est inconnu des producteurs et/ou habite loin par rapport aux villages des bénéficiaires.
2	L'adéquation des formations délivrées aux Paysans Relais avec les résultats positifs est constatée malgré l'ajustement et la contextualisation nécessaires	Le Paysan Relais est capable d'ajuster les formations en se basant sur ses propres expériences. Le Paysan Relais a la volonté de mettre à jour ses connaissances et procède à des échanges avec ses homologues.	Le Paysan Relais se verse dans la routine concernant le contenu des formations et des transferts de technique. La préparation des sessions de formation (théorie ou pratique) n'est pas réalisée convenablement.

#	Résultats de l'expérience	Facteurs favorables/Incitants	Facteurs défavorables/Difficultés rencontrées
3	Les compétences techniques déployées par le Paysan Relais augmentent au fil du temps. Il répond de plus en plus aux besoins techniques des producteurs	Les expériences acquises avant d'être Paysan Relais sont importantes. Les résultats acquis par le Paysan Relais sur son propre champ en appliquant les nouvelles techniques constituent les meilleurs arguments.	Le Paysan Relais se contente des connaissances antérieures pratiques et ne les confrontent pas avec les nouvelles théories proposées lors des formations.
4	Les motivations des Paysans Relais sont entretenues de manière à atteindre les objectifs qui leur sont assignés.	Les Bénéficiaires, conscients des valeurs ajoutées, du Paysan Relais contribuent volontairement aux frais. (*) Les projets/programmes ou ONG partenaires assurent la dotation en matériels et équipements nécessaires pour la formation, le déplacement, ...	Il n'y a pas de reconnaissance quant aux efforts apportés par le Paysan Relais de la part des Parties Prenantes. Aucune facilitation n'est destinée aux Paysans Relais concernant les intrants, le voyage d'échange, ... Le Paysan Relais assimile le système d'indemnisation avec la rémunération.
5	Le Paysan Relais s'intègre dans les associations de base et entretient une relation de travail constante avec celles-ci. Il prend également des initiatives au niveau de l'organisation faïtière	Le Paysan Relais se positionne, avant tout, en tant que Paysan Producteur. Il se met au même niveau que ses pairs et dépassent les contraintes avec eux.	Le Paysan Relais a tendance à se mettre du côté du technicien et a tendance à « diriger » les producteurs. Le Paysan Relais priorise les objectifs fixés par les Projets/ONG au détriment des besoins des producteurs.
6	Le Paysan Relais aide à résoudre les différents problèmes des producteurs. Ces problèmes peuvent ne pas être directement liés à ses compétences. Il assure alors la mise en relation avec d'autres entités.	Le Paysan Relais s'informe sur tous les Organismes ou entités porteurs de solutions au bénéfice des Paysans encadrés. Il facilite systématiquement le contact entre les Paysans et les porteurs d'appuis : IMF, Services Techniques, Projets/Programmes, ONG, Société privée, ...	Le Paysan Relais n'adopte pas la posture de facilitateur mais se cantonne uniquement à son rôle de formateur.
7	Il arrive qu'une commune dépourvue de Paysan Relais fasse recours aux services des Paysans Relais venant d'autre commune.	Les Projets/Programmes ou ONG acceptent une extension géographique de ses activités dans la mesure de leur possibilité.	L'Etat ne dispose pas des données cartographiques concernant l'existence ou non de Paysan Relais dans les communes rurales.

#	Résultats de l'expérience	Facteurs favorables/Incitants	Facteurs défavorables/Difficultés rencontrées
	La densification des Paysans Relais s'opère progressivement.	De cette façon, l'intervention des Paysans Relais dans les communes voisines est facilitée.	Il n'y a pas d'arbitrage lors de la planification des activités des Projets/Programmes/ONG.
8	Le Paysan Relais procède à l'extension de ses activités vers une autre filière. Il acquiert de nouvelles expériences et se forme dans cette nouvelle spécialité.	Le Paysan Relais identifie une filière parmi celles porteuses au niveau de sa région. Il commence à œuvrer dans la nouvelle filière dans sa propre exploitation et peser le « pour » et le « contre ».	Le Paysan Relais ne réalise aucune opération de recherche et continue l'exploitation agricole sans aucune diversification.
9	Le Paysan Relais procède à l'extension de ses activités de manière verticale dans sa filière. Il peut devenir fournisseur d'intrants (en amont) ou agent commercial (en aval).	Le Paysan Relais cherche les différentes opportunités qui s'offrent dans sa filière d'intervention. Il raisonne en tant qu'entrepreneur agricole et essaie de diversifier ses sources de revenu.	Les activités du Paysan Relais ne sont pas orientées vers le marché. Il se soucie peu des solutions innovantes.
10	Une dynamique locale est née et garantit de plus en plus à travers les activités du Paysan Relais. Le modèle de collaboration est imité pour d'autres secteurs.	Le Paysan Relais a la volonté de collaborer avec d'autres entités existantes au niveau de sa commune. Il est amené à établir un mont même avec les acteurs hors du secteur agricole : social, sanitaire, environnemental, énergie, culturel, ...	Le Paysan Relais travaille en mode « silo » et n'agrandit pas son cercle d'influence.
11	Le Paysan Relais prend conscience de sa contribution dans la réalisation de la stratégie de vulgarisation agricole. Une lecture du développement plus large s'établit.	Le Paysan Relais établit une connexion entre ses activités et la mission de vulgarisation agricole. Il a conscience de la stratégie de l'Etat à cet effet.	Les DRAE, CIRAE n'établissent pas de contact avec les Paysans Relais. Les informations sur les activités du Paysan Relais ne sont pas connues par l'Administration et les Collectivités territoriales
12	Le métier du Paysan Relais a tendance à continuer même après la fin du projet qui l'a initié.	Pendant les phases du Projet, un plan de désengagement est réalisé.	Aucune solution alternative n'est étudiée pendant le Projet. Une cassure brusque s'opère en fin de projet.

#	Résultats de l'expérience	Facteurs favorables/Incitants	Facteurs défavorables/Difficultés rencontrées
		Un environnement favorable à la durabilité des acquis du système Paysan Relais est préparé et cultivé.	L'Etat n'a aucune action de mitigation à proposer en vue de la résilience des Paysans Relais.

(\*) Les Groupes de producteurs ou les Associations contribuent, dans une certaine mesure, aux dépenses des PR dans le cadre des formations et de services que les PR assurent pour eux. Le niveau de contribution varie d'une association / groupement à l'autre. La contribution prend l'une de ces 3 formes : cotisation numéraire ou prélèvement direct à partir de la caisse de l'association, produits agricoles (riz, café, ...) ou produits d'élevage (poules, lait, ...) en donation au PR à la fin de chaque activité, produits en donation lors des récoltes.

#### **D. ANALYSE DES CRITERES DE RESULTATS**

L'analyse, développée dans la présente partie du document, a pour but de mettre en évidence la relation de cause à effet entre les indicateurs clés et leurs mesures avec 6 critères jugés les plus pertinents pour le système de « Paysan Relais ».

En effet, chaque critère est évalué / apprécié suivant un certain nombre d'indicateurs en fournissant la mesure et/ou l'explication correspondante.

Ce sont des éléments importants dans une démarche de capitalisation 'expériences dans la mesure où chaque entité pourra, par la suite, y puiser la manière d'améliorer son propre système à l'avenir.

<b>D1 : Participation et inclusion</b>	
<b>Indicateurs clés</b>	<b>Analyse et appréciation</b>
Nombre de Paysans Relais Femmes	Les Femmes Paysans Relais ne dépassent pas encore les 30% (**). L'insertion des modules Genre et inclusion dans la formation des Paysans Relais prend tout son sens.  Cette situation gagnerait à être redressée au sens large.
Nombre de Jeunes Producteurs encadrés par Paysan Relais	Le nombre de Jeunes bénéficiaires des services des Paysans Relais est, dans certaines régions, limité par la difficulté à posséder de terrain d'application.  Pour autant, les jeunes sont majoritaires au niveau des Producteurs encadrés
Nombre de producteurs externes aux associations bénéficiaires des services	Bien que minoritaire, les producteurs non-membres des associations bénéficient des appuis/encadrements des Paysans Relais.  Le Paysan Relais arrive à équilibrer les réponses à la demande et à arranger ses services en conséquence.
Egalité de traitement pour les métayers et les Propriétaires terriens	Dans la mise en pratique des nouvelles techniques agricoles, le statut foncier du Paysan induit une grande différence.  La majorité des Paysans Relais arrive pourtant à mitiger ces contraintes en faisant recours aux Champs Ecoles Paysans lors des formations et des transferts techniques.

(\*\*) Les DRAE ne disposent pas encore de statistique fiable concernant les PR. Dans les régions visitées, le nombre de PR Femmes est inférieur à 30%. Cependant, l'atelier de validation des Référentiels de Formation pour les PR a été une opportunité pour les Organismes collaborant avec les PR de s'engager par rapport à cette problématique de Genre et de remplir et/ou mettre à jour puis retourner les fiches d'informations concernant les PR auprès de la DRAE en même temps que leur rapport d'activités.



<b>D2 : Mise à échelle de l'expérience</b>	
<b>Indicateurs clés</b>	<b>Analyse et appréciation</b>
Degré de volontariat manifesté par les Paysans Relais	<p>Le métier de Paysan Relais exige une large part de volontariat et d'un engagement à aider ses pairs.</p> <p>La difficulté économique ressentie par tout un chacun limite, de plus en plus, les paysans à rentrer dans ce métier. De nouvelles formes d'incitation restent à trouver.</p>
Nombre de partenariats tissés avec les Acteurs Privés et Publics	<p>Le Paysan Relais prend avantage à tisser des coopérations avec les Projets/Programmes/ONG et avec les entreprises privées (fournisseurs, acheteurs, ...).</p> <p>La majorité des Paysans Relais ne sont pas encore impliqués dans la multiplication de partenariats.</p>
Nombre de Champs Ecoles Paysans (CEP) opérationnel	<p>L'association des Champs Ecoles Paysans existants avec les Paysans Relais est quasi-systématique.</p> <p>Le nombre de CEP est pourtant encore insuffisant la plupart des cas des communes. (***)</p>
Nombre de nouvelles communes ayant des Paysans Relais opérationnels	<p>Tant qu'un Projet/Programme/ONG n'intervient dans une commune, il est rare d'y trouver un Paysan Relais actif.</p> <p>La densification des Paysans Relais, bien qu'une opération difficile, n'est pas intégrée dans l'agenda du Programme régional de développement.</p>

(\*\*\*) Les CEP sont assez présents dans les zones d'intervention des Projets/Programmes quel que soit leur Partenaire Financier. En moyenne, 3 à 4 CEP par Commune Rurale, sont opérationnels dans les zones visitées au cours de ce mandat. Pour les Communes hors intervention des Projets/Programmes les CEP sont encore rares.

<b>D3 : Efficience du mécanisme</b>	
<b>Indicateurs clés</b>	<b>Analyse et appréciation</b>
Degré de maîtrise des coûts liés au fonctionnement des Paysans Relais	<p>Les coûts des matériels et équipements utilisés par le Paysan Relais représentent une barrière à l'entrée du métier de Paysan Relais.</p> <p>La multiplication de Projet/Programme/ONG adoptant le système améliorera la situation. L'Etat ne contribue pas encore aux frais malgré l'intention affichée à travers la Stratégie Nationale de Vulgarisation Agricole.</p>

Répartition du temps de travail des Paysans Relais par rapport à sa propre exploitation	<p>Parfois, le Paysan Relais arrive difficilement à équilibrer son temps de travail entre le métier de Paysan Relais et l'exploitation de son propre champ.</p> <p>L'optimisation du déplacement, de l'utilisation de moyen de communication efficace et la programmation des activités constituent les leviers pour trouver cet équilibre.</p>
Disponibilité des matériels et des équipements des intrants pour les Paysans Relais	<p>Dans la plupart des cas, les Paysans Relais manquent de matériels et d'intrants pour réaliser convenablement leur mission.</p> <p>Les efforts pris par les Projets/Programmes/ONG, dans ce sens, restent insuffisants.</p> <p>La contribution des Communes et du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage est encore attendue.</p>

<b>D4 : Efficacité socio-économique du modèle</b>	
<b>Indicateurs clés</b>	<b>Analyse et appréciation</b>
Augmentation de la productivité agricole	<p>Le Paysan Relais joue un rôle prépondérant dans l'augmentation de la productivité. La mise à l'échelle du système est pourtant relativement lente.</p> <p>Une démarche de lobbying, pour l'accélérer, manque encore au niveau global.</p>
Evolution dans la production et la commercialisation groupées	<p>La mise en commun de la production et de la commercialisation est censée faire face au marché et constitue un leitmotiv à travers le système Paysan Relais.</p> <p>Quelques régions arrivent à bien avancer dans ce sens mais ce n'est pas encore généralisé.</p>
Diversification de l'Agri-business	<p>La mise en adéquation du système Paysan Relais avec l'approche filière est bénéfique à plusieurs titres.</p> <p>La multiplication des filières porteuses au niveau régional (extension horizontale) et l'intégration de nouveaux maillons (intégration verticale), à travers le système Paysan Relais, constituent des axes d'orientation plus qu'intéressants.</p>

<b>D5 : Impact environnemental</b>	
<b>Indicateurs clés</b>	<b>Analyse et appréciation</b>
Degré de conservation de sols	<p>La question environnementale est déjà au cœur des nouvelles techniques et technologies à transférer par les Paysans Relais.</p> <p>Le renforcement de capacités des Paysans Relais dans ces thématiques est un constant majeur dans la poursuite d'un changement durable.</p>
Amélioration de l'approche agro-écologique	<p>La complémentarité entre les filières agricoles et d'élevage n'est pas encore assez développée par les Paysans Relais.</p> <p>La lutte contre les bio-agresseurs par des méthodes naturelles constitue déjà un pôle de croissance au niveau de certaines régions par l'intermédiaire des Paysans Relais.</p> <p>La réplication de ces expériences n'est pas encore arrivée à un rythme de croisière.</p>

<b>D6 : Durabilité du système</b>	
<b>Indicateurs clés</b>	<b>Analyse et appréciation</b>
Degré de motivation des Paysans Relais	<p>La durabilité du système se repose sur la motivation des Paysans Relais à entrer dans le métier et d'y rester après le retrait des Projets partenaires.</p> <p>Les éléments de motivation des Paysans Relais sont nombreux : volonté à aider, perception d'avantages divers, perception d'indemnités, disponibilité de matériels, ...</p> <p>L'entretien des motivations peut donc être fait de multiples manières.</p>
Augmentation des revenus par la création de nouvelles sources	<p>Plusieurs Paysans Relais arrivent à diversifier ses revenus en devenant fournisseurs d'intrants, intermédiaire commercial, formateurs spécialisés, prestataires de services, ...</p> <p>Ces expansions, bien que limitées actuellement, constituent les voies de rendre durable le métier et d'attirer de nouveaux prétendants.</p>

<p>Multiplication des filières porteuses régionales couvertes par les Paysans Relais</p>	<p>Chaque région dispose de plusieurs filières porteuses en agriculture, élevage, ou pêche. Le potentiel de toutes les filières ne sont pas encore exploitées par les Paysans Relais jusqu'ici plus particulièrement l'élevage et la pêche.</p> <p>Certains Paysans Relais s'attachent à expérimenter de nouvelles spécialités et obtiennent des résultats appréciables. L'extension d'activités des Projets dans de nouvelles filières constitue une opportunité majeure pour les Paysans Relais.</p> <p>Les producteurs ont des rôles à jouer en sélectionnant et en formulant les demandes d'extension de filière auprès des intervenants.</p>
--	---

### **E. LECONS A TIRER**

Cette partie du document donne une représentation schématique de l'ensemble des leçons tirées des expériences antérieures.

Les mêmes critères d'analyse que dans la section précédente sont repris dans une logique de continuum et d'harmonisation.

Dans le futur, chaque entité adoptante du système PR, pourra ainsi apporter un regard plus éclairé afin de s'améliorer.

### **1- Participation et Inclusion**

- Prise de conscience continue des Paysans Relais et des Partenaires de l'approche Genre et inclusion
- Augmentation progressive des producteurs bénéficiant les services des Paysans Relais
- Pratique de l'évaluation participative à chaque fin de campagne agricole
- Tenue de la base de données à jour des Paysans Relais et de leurs interventions au niveau DRAE

### **2- Mise à l'échelle des expériences**

- Augmentation du taux de couverture des Paysans Relais dans les communes voisines
- Identification de nouveaux Paysans Relais dans les communes qui n'en disposent pas encore
- Implication de l'Administration communale et DRAE pour la mise à l'échelle

### **3- Efficience du mécanisme**

- Mise en exergue du système de volontariat au sein du métier de Paysan Relais
- Définition du coût minimum pour les PR dans la réalisation de ses activités
- Etablissement d'un système de reconnaissance/récompenses du PR par les Producteurs (part de production)
- Equilibrage du temps de travail entre sa propre exploitation et le métier de PR

## **CONNAISSANCES PARTAGEABLES**

### **4- Efficacité socio-économique du modèle**

- Valorisation du transfert de capacités de pair à pair
- Observation immédiate de l'adoption ou non des techniques transférées
- Estimation facilitée des indicateurs liées à la productivité (nombre de producteurs, surface, ...)

### **5- Impact environnemental**

- Mise au centre des responsabilités des Paysans Relais de l'agro-écologie
- Démonstration claire des différences issues de l'exploitation pro-environnementale
- Mise à jour et adaptation des pratiques agro-écologiques par rapport aux réalités de terrains

### **6- Durabilité du système**

- Entretien de la motivation des PR par la mise à disposition de matériels/intrants
- Recherche de sources de revenu complémentaire dans l'agri-business
- Anticipation des actions post-projet
- Instauration du système de suivi-évaluation pour les PR
- Mise en place de la certification des PR au niveau régional

## **F. RECOMMANDATIONS**

Les 09 recommandations suivantes sont formulées de manière détaillées de façon à optimiser leur chance de réalisation. La structure en tableau permettra aux concernés d'anticiper et de préparer leur mise en œuvre.

#	Quoi ?	Qui ? Avec qui ?	Quand ?	Comment ?
1	Clarifier et concrétiser les rôles à jouer par les Paysans Relais dans la Stratégie Nationale de Vulgarisation Agricole	DRAE, CIRAE	Dès que la stratégie nationale est officialisée	<p>Les DRAE et CIRAE assurent la diffusion de la stratégie nationale et vise plus spécifiquement les Paysans Relais.</p> <p>Un plan de campagne de communication est mis en place. Les communes sont au centre des actions y afférentes.</p> <p>Tous les acteurs seront associés : Projets/Programmes/ONG, Centres de formation, organisation faitière, STD, CTD</p>

#	Quoi ?	Qui ? Avec qui ?	Quand ?	Comment ?
2	Mettre en place une Base de Données concernant les Paysans Relais au niveau de chaque Région	DRAE, Projets/Programmes/ONG	Le plus tôt possible, en continue	<p>Les Projets/Programmes/ONG auront à remplir périodiquement des fiches concernant les Paysans Relais : identité, actions, zones d'intervention, formations reçues, spécialités, ... et les transmettre à la DRAE.</p> <p>La DRAE enregistre les informations au niveau d'une base de données. La Base de Données est exploitée lors de la certification des Paysans Relais, l'arrivée de nouvel intervenant, l'élaboration des PTBA, ...</p>
3	Encourager les Centres de formation à offrir des formations à l'endroit des Paysans Relais Réviser les Offres de formation existantes par rapport aux nouveaux Référentiels	DVPP SFAR Centres de Formation Formateurs – Prestataires – DRAE	Dès l'officialisation des Référentiels de formation pour les Paysans Relais	<p>Un plan de diffusion des référentiels devrait être réalisé par le Service FAR. La révision des formations existantes est fortement encouragée et pourrait être accompagnée de formation des formateurs.</p> <p>Un canevas de fiche de suivi des formations réalisées pour les Paysans Relais devrait être utilisé et retourné auprès de la DRAE.</p>

#	Quoi ?	Qui ? Avec qui ?	Quand ?	Comment ?
4	<p>Evaluer et certifier les Paysans Relais en cours d'Activités. Organiser les formations complémentaires si nécessaire</p>	<p>DVFAR Comité d'évaluation Régional DRAE Centres de Formation Projets/Programmes/ONG</p>	<p>Dès que les Référentiels de formation pour les Paysans Relais sont officialisés</p>	<p>Il faudra négocier avec le Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (METFP) la modalité de certification des Paysans Relais en activités.</p> <p>Un comité d'évaluation sera érigé au niveau de chaque région et composé de DRAE, centre de formation, Projets/Programmes/ONG, organisation faîtière.</p> <p>Le mode opératoire du comité et sa reconnaissance officielle restent à déterminer.</p> <p>Des formations de redressement pour les Paysans Relais recalés lors de l'évaluation seront à organiser.</p>



#	Quoi ?	Qui ? Avec qui ?	Quand ?	Comment ?
5	Densifier les Paysans Relais en augmentant le nombre des Paysans Relais parallèlement avec le nombre des Communes Rurales qui en bénéficient	Administration Communale Projets/Programmes/ONG	Lors de l'élaboration des PTBA des Projets/Programmes et du Budget des Communes Rurales	<p>Les Communes Rurales voisines qui ne disposent pas encore des Paysans Relais seront priorisées par rapport à l'action de densification.</p> <p>Les Projets/Programmes/ONG seront sollicités à faire progressivement une extension géographique de ses activités.</p> <p>Pour ces nouvelles communes bénéficiaires, l'insertion d'une ligne budgétaire pour prendre en charge la première installation des Paysans Relais est encouragée</p>
6	Maintenir le niveau de motivation des Paysans Relais Rechercher les sources de financement y afférentes	Projets/Programmes/ONG MINAE	Lors de la préparation des Budgets	Dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Vulgarisation Agricole, le MINAE aura à solliciter les Partenaires Techniques et Financiers à augmenter les budgets affectés au sujet des Paysans Relais
7	Instituer une relation de travail systématique entre le Paysan Relais et l'administration communale	Paysans Relais Administration Communale Comité Local de Développement	En continue	<p>Au niveau local, les réunions et les réalisations communes des activités seront tenues entre les Paysans Relais et l'Administration Communale.</p> <p>Le Comité Local de Développement (CLD) est la structure prédestinée pour cette coopération.</p>

#	Quoi ?	Qui ? Avec qui ?	Quand ?	Comment ?
				C'est la partie mobilisation / sensibilisation parmi les fonctions du Paysan Relais qui nécessite cette collaboration en priorité.
8	Orienter tout nouveau intervenant à adopter le système de Paysan Relais et faciliter leur relation avec les Paysans Relais	MINAE/DRAE Partenaires Techniques et Financiers	En continue	<p>Le système Paysan Relais a fait ses preuves dans l'amélioration du développement local.</p> <p>Le MINAE dispose des batteries d'arguments à travers le présent document et des référentiels de formation.</p> <p>Il faudra donc internaliser le réflexe concernant l'adoption du système Paysan Relais lors de la négociation de nouveau Projet.</p>
9	Encourager les Paysans Relais à trouver de source de revenu complémentaire et de créer de Business-Model	Projets/Programmes/ONG STD	Périodique (semestriel ou annuel selon la possibilité)	<p>La diversification des sources de revenu des Paysans Relais est primordiale pour la continuité de leur métier.</p> <p>Accompagner les Paysans Relais à concevoir un Business-Model dans ce sens peut être assuré par les Projets/Programmes/ONG ou les STD.</p> <p>L'organisation de formation-action ou d'atelier sur cette thématique est tout à fait pertinente.</p>

## **G. CONCLUSION**

Le système Paysan Relais apporte des Valeurs Ajoutées certaines à la capacitation des producteurs et l'amélioration des exploitations agricoles en général.

La formation des Paysans Relais est un investissement rentable pour la Communauté et l'Etat en a tout à gagner en apportant sa contribution tant techniquement que financièrement.

La certification des Paysans Relais va donner un saut qualitatif par rapport à leur intervention et ouvre également la voie à la durabilité du métier.

Les Centres de formation ont un grand rôle à jouer dans l'augmentation des nombres de Paysans Relais formés, d'une part et de la qualité des offres de formation, d'autre part.

En plus des Projets/Programmes/ONG, les Réseaux et les organisations faïtières sont majoritairement propices à l'adoption de l'approche Paysan Relais.

La Stratégie Nationale de Vulgarisation Agricole peut accorder une place de choix aux Paysans Relais dans l'esprit d'augmenter la couverture géographique bénéficiant de transfert de technique et technologique aux Producteurs.

Le MINAE gagnerait à convaincre les nouveaux Projets/Programmes du Secteur Agricole à adopter l'approche Paysan Relais qui ont maintenant fait leurs preuves.

Désormais, les Parties Prenantes du système Relais à Madagascar disposent de deux (02) outils complémentaires pour l'approche Paysan Relais : (i) le présent document de capitalisation et (ii) les référentiels de formation correspondants.

Enfin, nous manifestons notre gratitude envers les personnes ayant collaboré pour la réussite de la présente intervention, ceux et celles appartenant à la DVFAR devenue DVPP et SFAR en ce moment, les DRAE, les secteurs privés et au Projets/Programmes/ONG. Nous remercions particulièrement les Paysans Relais et les producteurs qui ont apporté leurs précieuses collaborations.

# **ANNEXES**